

BTS EN DROIT NOTARIAL



→ Présentation du BTS en droit notarial

Créé en 2018 à l'initiative de l'Institut des Métiers du Notariat (IMN), ce nouveau BTS complète l'offre relative aux formations centrées sur le patrimoine. Nous nous sommes rapprochés du Ministère de tutelle, le ministère de la formation et de l'artisanat pour solliciter la création de ce nouveau BTS et procéder à l'élaboration du référentiel dudit diplôme.

Le BTS en Droit Notarial s'effectue en 2 ans après le baccalauréat. C'est un diplôme national d'état de niveau bac + 2 délivré par l'état selon un référentiel établi en par le ministère et notre institut IMN. Avec le soutien de la chambre des notaires du Sénégal et en lien avec des notaires français et sénégalais l'IMN dispense une formation répondant aux besoins de la profession notariale.

Nos meilleurs étudiants pourront effectuer des stages au sein d'études notariales à Marseille et Paris.

→ Profil souhaité

Les BTS sont ouverts à tout bachelier titulaire d'un baccalauréat général ou technique.

→ Formation

Pour assurer une meilleure qualité d'enseignement l'effectif est de 25 élèves maximum par promotion.

Le corps enseignant est composé de professeurs et de praticiens de droit notarial.

-Une formation en prise directe avec les offices notariaux et les cabinets immobiliers.

-Semaines de stages réparties sur les 2 années d'études donnant lieu à un rapport de stage.

Possibilité de stage en France, en études notariales et cabinets d'avocat.

Les enseignements dispensés sont les suivants:

- Droit général et notarial
- Techniques notariales
- Environnement économique et managérial du notariat
- Culture générale et expression écrite et orale
- Langue vivante étrangère
- Langue vivante étrangère.

Le corps enseignant est composé de juristes praticiens du droit.

→ Les débouchés dans le notariat

- Assistant de clerc de notaire aux actes courants
- Assistant de clerc de notaire du droit de la famille
- Assistant de clerc de notaire du droit des sociétés
- Agent en immobilier
- Banque

→ Comment s'inscrire

L'institut procède à l'étude du dossier de candidature suivie, les candidats retenus sont soumis à des épreuves écrites et à un entretien oral de motivation. (Uniquement 25 candidats seront retenus).

Pour les étudiants hors du Sénégal des sessions d'examens s'organiseront au niveau local.

Veillez contacter directement le secrétariat au **00 221 33 825 92 71** ou par mail à l'adresse suivante accueil@ipji-senegal.com en prenant le soin de préciser votre pays de localisation.

Le dépôt du dossier complet est à déposer directement à l'institut Mermoz Pyrotechnie n°31 (à côté de l'ambassade du Ghana) ou renvoyer par mail à l'adresse suivante: accueil@ipji-senegal.com

→ Poursuite des études

Il s'agira soit d'intégrer la seconde année de licence (L3) option « Droit Notarial » et à terme poursuivre vers le Master 1 et Master 2 et voir même intégrer l'un des Centres de Formation Professionnel des Notaires (CFPN) ou une faculté de droit française pour préparer le Diplôme Supérieur de Notaire (DSN) soit de poursuivre vers un BAC + 3 en intégrant une de nos écoles partenaires en France.

Les points forts de ce BTS :

- **diplôme national reconnu au niveau local et international.**
- **possibilité d'effectuer un stage en France.**
- **apprentissage des logiciels professionnels.**